



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ·E PAR LA CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR ET LE TRAVAIL MANUEL ?

VOUS SOUHAITEZ CRÉER DE NOUVEAUX OBJETS OU RÉPARER ET AMÉLIORER DES PIÈCES EXISTANTES ?



La·le maker·euse 3D crée des objets par modélisation 3D et les réalise en utilisant diverses techniques de travail dont la conception sur logiciel de modélisation 3D, l'impression 3D et la création d'objets électroniques.

LES + BUROSCOPE :

- ⊕ Une formation pratique et opérationnelle qui vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier
- ⊕ La possibilité d'apprendre les bases de l'animation 3D
- ⊕ L'utilisation de logiciels métier, supports de formation, exercices & études de cas





DURÉE

5 mois - 623 h

dont **20 jours** en entreprise

Satisfaction



4,2/5

SESSION

Cesson-Sévigné, dates sur [le site du GREF Bretagne](#)

PRÉREQUIS

- Utilisation des outils informatiques
- Intérêt pour les nouvelles technologies

DEBOUCHÉS

Maker·euse 3D, Modeleur·euse 3D, Dessinateur·rice industriel, 3Diste



AVEC LE SOUTIEN DE:



La·le maker·euse 3D crée des objets par modélisation 3D et les réalise en utilisant diverses techniques de travail dont la conception sur logiciel de modélisation 3D, l'impression 3D et la création d'objets électroniques.

PROGRAMME

L'objectif de la formation est la validation des 4 modules suivant :

Module 1 Découvrir l'écosystème de l'impression 3D (2 j)
Module 2 Utiliser un logiciel de modélisation : Blender, Meshmixer, Sketchup ou équivalent (24 j)
Module 3 Réaliser une impression 3D (25 j)
Module 4 Programmer des objets connectés : environnement Arduino, Internet des objets (8 j)

MODULES TRANSVERSAUX Techniques de recherche de stage et d'emploi, Montage d'une imprimante 3D additive

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel avec utilisation d'un atelier de fabrication numérique

Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique / Réalisation de projets lors de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation, des cas pratiques, des questionnements oraux et des QCM, évaluent l'acquisition individuelle des compétences.

Pour valider la formation, l'apprenant·e doit :

- présenter un projet collaboratif qu'elle·il a élaboré en groupe durant la formation devant un jury de formateur·rice·s.
- de plus, une mise en situation professionnelle individuelle peut être réalisée.

HORAIRES DE FORMATION

 9h00 - 12h30
13h45 - 17h15

CONTACTEZ-NOUS

02 99 22 84 84
formations@buroscope.fr
www.buroscope.bzh

CANDIDATURE



1. Envoyez votre CV et lettre de motivation à formations@buroscope.fr.
2. Participez à une réunion d'information collective et passez les tests de recrutement.
3. Réalisez un entretien individuel pour évoquer votre projet professionnel et votre parcours de formation.

DATES DE SESSION



Les dates des prochaines sessions et des réunions collectives sont disponibles sur le site du [GREF Bretagne](#).

LIEUX DE FORMATION



BUROSCOPE vous propose l'ensemble de ses formations dans le pays de RENNES à Cesson-Sévigné et certains parcours dans le pays de SAINT-MALO.

ADAPTATION DES PARCOURS



Nos parcours sont composés de blocs de compétences intégrant les apports principaux de la formation et de modules transversaux apportant des compétences complémentaires pour l'emploi visé.

Lors du processus de recrutement, nous pouvons envisager avec vous une adaptation du parcours si :

- vous souhaitez vous présenter qu'à une partie des blocs de compétences ;
- vos compétences actuelles justifient une réduction de parcours ;
- vous souhaitez intégrer la formation par un contrat d'alternance.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL



Toutes nos formations incluent des temps d'accompagnement individuel, mis en œuvre par le formateur ou la formatrice référent-e. Ces temps permettent de réaliser un suivi personnalisé et du tutorat. Cet accompagnement est également l'occasion de vous mettre en relation avec des entreprises.

PUBLIC & FINANCEMENT



Nos parcours sont ouverts à tous les publics et des solutions de financement existent quel que soit votre statut.

- Demandeur-euse d'emploi & personne de moins de 26 ans : la région Bretagne finance certains de nos parcours avec le programme QUALIF Emploi. Une aide financière régionale peut également vous être versée pendant la formation. Nombre de place limité. Réponse au plus tard 1 semaine avant le début de la session.
- Salarié-e : CPF Transition professionnelle, dispositif « Pro-A », etc. *Le délai d'accord peut aller jusqu'à 6 mois en fonction des financeurs.*

De nombreux modes de financement existent, n'hésitez pas à nous contacter pour vérifier votre éligibilité.

Pour les formations de niveau 5 et plus, une participation financière de 15 € par mois est sollicitée.

ACCESSIBILITÉ



Nos bâtiments sont accessibles aux personnes handicapées. Le cas échéant, une adaptation du poste de travail est étudiée par la référente handicap en lien avec les structures concernées. Un aménagement d'épreuve peut être demandé si vous êtes reconnu-e travailleur-euse handicapé-e (RQTH) ou présentez un trouble de santé vous invalidant de manière permanente ou temporaire.